

Cérémonie de remise du Prix Trarieux 2017 - Discours du bâtonnier

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les bâtonniers,
Chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord me tourner vers vous, Monsieur le président Favreau, pour vous remercier de me permettre de prendre la parole dans ce magnifique palais vénitien, à l'occasion de la remise du Prix Trarieux à Maître Mohammed al-Roken.

Je dis à dessein « Maître » pour souligner qu'à mes yeux, il est toujours avocat. Il est même devenu, pour les épreuves qu'il a endurées et qu'il continue à endurer, un symbole pour notre profession.

Intervenir aujourd'hui est en effet pour moi un honneur et une occasion privilégiée de rappeler l'attachement profond du barreau de Bruxelles aux valeurs que Me al-Roken a défendues et défend toujours malgré les conditions extrêmes dans lesquelles il est plongé.

Je voudrais exprimer mon émotion et mon admiration.

Mon émotion face aux souffrances et aux épreuves endurées par Me al-Roken.

One could not imagine more significant a contrast that the one between this magnificent palace where we are and the al-Rezin jail where Me al-Roken is imprisoned for totally unacceptable reasons and after a total lack of fair trial and of due process.

Que ce contraste soit vécu comme un symbole mettant encore plus en lumière la pénibilité des épreuves subies par Me al-Roken.

Interdiction d'exercer la profession d'avocat, dix ans d'emprisonnement dans un bâtiment carcéral de sinistre réputation, détérioration de la santé physique de Me al-Roken, en espérant que le Prix Trarieux puisse contribuer à apporter un baume à la détresse morale qui doit être la sienne.

Je vous aussi exprimer mon admiration.

D'autres intervenants ont exposé ou exposent encore, mieux que moi, le parcours et les épreuves endurées par Me al-Roken.

Mon admiration est celle que nous éprouvons tous devant son courage et sa persévérance.

Me al-Roken s'est battu pour que des citoyens de son pays vus comme des opposants, sinon des traîtres, aient droit à la liberté d'expression (que Me al-Roken a invoquée pour lui-même) et à une juste défense (que Me al-Roken n'a pas eue pour lui-même).

Tout être humain aspire à un idéal de justice et aspire également à pouvoir être entendu pour faire valoir cet idéal de justice.

Ceci est une valeur universelle comme les droits de l'Homme dont les déclarations sont les enfants du Siècle des Lumières.

Loin de la lumière, Me al-Roken est plongé dans les ténèbres.

Ténèbres d'un pouvoir politique qui se reconnaît les valeurs universelles dont j'ai fait état.

Ténèbres d'une justice partielle et sourde.

Ténèbres d'une décision injuste, attentatoire à sa liberté, à son intégrité physique, à sa profession.

Ténèbres d'une prison cruelle où les conditions de détention sont indignes.

Mais dans ces ténèbres luit une lumière, en vérité une immense lumière, porteuse d'espoir et de dignité humaine.

Cette lumière, c'est Me al-Roken qui l'incarne.